Article 21 du Règlement

l'écart entre les revenus les plus forts et les plus bas, dont le rapport est passé de 20 à 1 à quatre à un. Tout nous porte à croire également que cet écart sera encore plus restreint d'ici quelques années.

Bien que le Canada entretienne certaines relations commerciales avec Taiwan, ce n'est rien comparé à ce que nous pourrions faire en réalité. Taiwan augmente régulièrement ses liens économiques et politiques avec l'Ouest. Cependant, le Canada est le seul pays industrialisé qui n'ait ni délégué commercial ni agent de liaison à Taiwan. La création de bureaux commerciaux serait un premier pas dans la bonne direction qui permettrait d'accroître les échanges entre nos deux pays. C'est pourquoi, madame le Président, j'exhorte le gouvernement à y réfléchir et à entamer immédiatement des négociations à cette fin

[Français]

LE BUDGET

LA POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET LA PARTICIPATION DE L'INDUSTRIE PRIVÉE

M. Marcel Dionne (Chicoutimi): Madame le Président, le dernier budget présenté par l'honorable ministre des Finances (M. Lalonde) était un budget de relance économique. Chicoutimi a été favorisée par l'annonce d'un investissement de l'ordre de 34 millions de dollars destiné à la relocalisation de son port et au réaménagement portuaire du centre-ville. Puisque Transport Canada libérera 17 hectares et demi de terrain au centre-ville, nous aurons à réaménager le centre-ville par la création d'espaces verts et à demander à l'entreprise privée de participer à la construction d'habitations sur le site extraordinaire qu'est le Saguenay. Mais en ce qui touche le Port de Chicoutimi, madame le Président, j'étais très fier de faire cette annonce, puisque c'est un outil extraordinaire de développement économique dans lequel l'entreprise privée sera appelée à participer davantage afin de doter la région de cet outil pour le développement d'une région éloignée. Encore une fois i'étais très fier de m'associer à cette annonce, et je suis convaincu que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean saura profiter de ces investissements qui sont énormément importants pour notre région.

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES FONDS CONSACRÉS À LA RECHERCHE

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Nonobstant la récession actuelle, madame le Président, le secteur agricole reste encore un des plus florissants de notre économie. C'est pourquoi nous devrions nous attendre que tout ministre bien intentionné soutienne fermement la recherche et le développement agricoles sans lesquels l'agriculture ne saurait rester rentable. Malheureusement, la recherche agricole ne semble pas être une des priorités du cabinet libéral.

Depuis dix ans, l'augmentation annuelle des dépenses d'Agriculture Canada pour la recherche et le développement n'a été que d'environ 1 p. 100. A cause des fonds limités consacrés à la recherche, le Canada n'est plus à la hauteur de la situation en ce qui a trait aux installations, à l'équipement et aux recherchistes. Selon des études récentes, l'argent dépensé pour la recherche agricole rapporte à la société canadienne des avantages équivalents à 30 à 70 fois la dépense originale. Cette seule donnée devrait faire réfléchir le cabinet libéral quand il est question de sabrer davantage dans les investissements pour la recherche.

Si le cabinet libéral ne modifie pas bientôt sa politique sur la recherche et le développement agricoles, nos agriculteurs pourront difficilement atteindre leur but et doubler la production alimentaire d'ici à l'an 2000. Tous les députés et tous les Canadiens doivent exhorter le cabinet à abandonner ses mesures de myope qui ne produiront que des avantages politiques à court terme, alors que les conséquences à long terme mettront sérieusement en péril nos ressources et nos moyens de nourrir les Canadiens et les nombreux autres pays du monde.

LES CHEMINS DE FER

LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LA PROPOSITION RELATIVE À LA TENUE D'UN RÉFÉRENDUM

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, le ministre des Transports (M. Pepin), en répondant d'une manière plutôt désinvolte à la question que je posais sérieusement vendredi dernier, a laissé entendre que sa position sur le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau reçevait un accueil plus favorable que celle du Nouveau parti démocratique. Je ferai remarquer au ministre qu'il ne lit peut-être pas son courrier ou qu'on exerce des pressions trop fortes sur lui. Je défie le ministre de tenir immédiatement dans l'ouest du Canada un référendum offrant aux agriculteurs un choix entre la proposition Pepin-Gilson et celle du Nouveau parti démocratique.

Nous avons reçu des lettres et des pétitions de comités de syndicats de grains, de conseils de coopératives, de conseils municipaux, de sections locales de syndicats agricoles, de Chambres de commerce et de dizaines de milliers d'agriculteurs qui, tous, s'opposent au projet Pepin-Gilson. Nous avons fait à la Chambre la preuve que notre proposition reçoit l'approbation générale.

Les rumeurs qui circulent au sujet des nombreuses ébauches et des nombreuses séances du comité consacrées à la loi concernant le tarif du Pas de Nid-de-Corbeau sont la preuve que le gouvernement est en train de revenir sur sa proposition désagréable et impraticable. J'exhorte le ministre de mettre fin à cette démarche, d'examiner le projet néo-démocrate sensé et éclairé qui préconise un chemin de fer revigoré et voué au service de la population, projet qui créerait un plus grand nombre d'emplois à brève et à longue échéances et rallierait l'appui général des agriculteurs de l'Ouest. La proposition néo-démocrate devrait être adoptée.